**PV de la 12e assemblée générale du SEL de la vallée de la Jogne**

**Le samedi 18 juin 2016 à la salle communale de La Villette**

**Ordre du jour :**

1. Souhaits de bienvenue et déroulement de la soirée
2. Approbation du PV de 2015
3. Bilan de la 12e année de fonctionnement
4. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs
5. Élection d'un vérificateur des comptes
6. Admission au CA *(CA = Comité d’animation)*
7. Adaptation du règlement du SEL
8. Activités 2016-2017
9. Présentation du nouveau logo
10. Divers

**Présences et déroulement :**

* Le Sel de la Jogne compte 63 membres. 21 personnes sont présentes ce soir pour l'assemblée générale. Celle-ci a été précédée d'un marché gratuit sur le thème du jardin et d'un apéro canadien, ouverts à tous.
* 4 personnes se sont excusées.
* C'est Virginie Burri qui préside cette assemblée qui commence vers 18h00.
1. **Souhaits de bienvenue et déroulement de la soirée**

Virginie Burri souhaite la bienvenue à tous. Elle donne le tractanda de la soirée. Pour la partie « Activités 2016-2017 », Nathalie Helbling explique par avance le fonctionnement de feuilles d’inscription qui seront à remplir durant la pause. Le CA souhaite dynamiser les activités proposées par le SEL et mettre les membres à contribution pour proposer et organiser des activités, basées sur leurs savoir-faire.

1. **Approbation du PV de l’AG de 2015**

Le PV de l’AG de 2015 est accepté à l'unanimité par applaudissements. Nathalie qui l’a rédigé est ainsi remerciée.

1. **Bilan de la 12e année de fonctionnement**
* **Soirées tricot :**

Retour par Marlies Remy :

Lundi 16 novembre 2015, une douzaine de tricoteuses sont venues à la soirée.

Samedi 20 février 2016 : seules deux tricoteuses sont venues. Pourtant, le CA avait choisi de fixer l’activité à un samedi pour changer des dates sur semaine. Une annonce était parue dans l’Echo de Charmey et un mail avait été envoyé à tous les membres.

* **English conversation :**

Retour par Christian Mauron :

6 soirées de conversation en anglais ont eu lieu. Entre 4 et 7 participants sont venus. Il n’est pas nécessaire qu’il y ait plus de monde. Le but est que même les débutants en anglais puissent participer. Ce n’est pas « élitiste » comme soirée. Des personnes anglophones (Joy, Satu) font bénéficier aux autres de leurs compétences, ce qui est un plus.

* **La *Benn idée***

La *Benne idée* a été créée suite à l’engouement du marché gratuit de la dernière AG. Les choses se sont faites rapidement et la benne a été fonctionnelle déjà depuis août 2015 !

Grâce à des personnes qui s’investissent très régulièrement pour faire de l’ordre et du tri à la benne, celle-ci fonctionne bien et on constate un bon tournus des objets.

La *Benne idée* a été inaugurée le samedi 23 avril 2016, sous la pluie mais dans une ambiance conviviale. C’était l’occasion de remercier toutes les personnes qui y avaient contribué.

Virginie explique que la *Benne idée* fait même des émules. Sous l’impulsion du groupe citoyen « Demain la Gruyère », un groupe de personnes planche pour mettre en place d’autres *Benne idée* dans un maximum de déchetteries du district.

Geneviève Mayor trouve que c’est un bon espace de rencontres. Elle propose aussi qu’une 2e benne soit installée, pour avoir une benne pour les gros objets et une pour les petits objets. Christian Mauron pense qu’il est déjà essentiel qu’une benne soit bien gérée.

1. **Présentation des comptes et rapport des vérificateurs**
* Jacqueline Andrey, la caissière, nous en fait la présentation.

**SEL Vallée de la Jogne**

**Comptes 2015**

Recettes

CCP au 01.01.2015 804.55 Fr.

Cotisations 485.00 Fr.

Intérêts CCP 0.05 Fr.

Suite à la page suivante

Dépenses

Switch, enregistrement site seljogne 9.00 Fr.

Frais CCP 61.50 Fr.

Frais assemblée annuelle 94.00 Fr.

Annonces Echo Val de Charmey 375.85 Fr.

Community Forge 100.00 Fr.

Cadeaux 89.70 Fr.

Peinture Benne Idée 16.00 Fr.

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Totaux 1'289.60 Fr. 746.05 Fr.

Solde au 31 décembre 2015 543.55 Fr.

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Totaux 1'289.60 Fr. 1'289.60 Fr.

 ==============================

* Evelyne Fasnacht et Gisèle Remy ont vérifié les comptes. Ceux-ci étaient en ordre. Ils sont approuvés par applaudissement.
1. **Élection d'un vérificateur des comptes**

Karine Biland se porte volontaire pour vérifier les prochains comptes avec Evelyne Fasnacht.

1. **Admissions au comité**

Virginie fait de la pub pour que des membres rejoignent le CA. Personne ne se montre intéressé.

Par applaudissements, le CA actuel est réélu pour une année (il est composé de Virginie Burri, Virginie Clément Moret, Satu Fooks, Nathalie Helbling et Marlies Remy).

1. **Adaptation du règlement du SEL**

Comme l’informatique a pris une place prédominante dans les mœurs, certains points du règlement du SEL sont devenus obsolètes. Christian Mauron a fait une proposition de modifications au CA. Chaque membre du SEL en a reçu une copie avec le mail d’invitation à cette assemblée, afin d’approuver ou non ces changements.

Virginie reprend **point par point les modifications à apporter**. Ainsi, les membres de l’assemblée peuvent poser des questions, émettre des remarques ou refuser ces changements.

Par rapport au fait de ne plus devoir imprimer une liste des annonces deux fois durant l’année, Marie-Anne Vizoso demande des précisions. Finalement, elle est d’accord avec ce changement.

« Lorsqu’une transaction est terminée, les deux partenaires la confirment sur le site du SEL de la vallée de la Jogne ~~ou remplissent leur feuille de suivi d’échanges en cours~~. » Marie-Anne Vizoso ne peut plus le faire sur le site pour la personne qu’elle coache car elle n’est plus dans le CA. Christian dit qu’il lui montrera comment faire en tant que coach.

Evelyne Fasnacht propose que les SEListes mettent **plus de** **photos pour accompager** leurs annonces. Cela aide à ce que l’annonce ait plus d’impact. Virginie dit que l’on peut ajouter cette **incitation** quelque part **sur le site** **et** Marlies ajoute que **lorsque le CA forme les nouveaux membres**, il encouragera à ce réflexe.

Finalement, les adaptations du règlement du SEL sont toutes acceptées.

1. **Activités 2016-2017**

Avant la pause, Nathalie relance les membres présents pour les inciter à organiser des activités durant l’année et à compléter les feuilles prévues à cet effet.

Elle explique les trois activités que le CA souhaite organiser pour 2016-2017, à savoir : **une soirée tricot**, **une balade nature** (à la découverte des champignons et plantes à cuisiner) et **une session de danse**. Virginie Moret explique l’idée pour l’activité danse.

Evelyne Fasnacht demande dans quelles salles peuvent avoir lieu les activités. Le **SEL** peut bénéficier **gratuitement** d’une **salle au Home** de la Vallée de la Jogne, de la salle des sociétés au **sous-sol de l’école de Cerniat**, de la **salle des sociétés de la Villette** (où nous sommes ce soir), de la salle des **combles à l’école de Charmey**. Et bien sûr, la personne qui organise une activité peut aussi la faire chez elle **à la maison**.

*PAUSE*

Virginie fait un **état des activités supplémentaires proposées sur les feuilles d’inscription** durant la pause.

- **Confection de cartes en papier moulé**. Evelyne Fasnacht explique en quoi consiste son activité.

- **Confection d’un cabas avec des sacs de terreau**. Monique Marmy explique en quoi consiste cette activité qu’elle a proposée. Elle invite déjà les personnes intéressées à mettre de côté un gros sac de terreau en plastique pour réaliser l’activité.

- **Le yoga du rire**. Un samedi, dimanche ou lundi. Minimum 3 personnes pour que ça ait lieu. Activité proposée par Joy Helfer. Elle l’explique : on se force pendant 15 minutes à rire, en dépassant le moment de gêne ; durant la 2e partie, on observe en soi ce qui se passe. Si cette activité a de l’engouement, l’activité pourra se poursuivre.

**Un membre du CA assistera** **chaque personne** **qui organisera son activité**, notamment pour diffuser un doodle aux membres du SEL, réserver un local,...

1. **Présentation du nouveau logo**

Geneviève Mayor présente le nouveau logo qu’elle a généreusement créé pour le SEL. Elle explique quelques éléments qui le caractérisent. Pour elle, l’arbre symbolise la Vallée de la Jogne. Les mots écrits en allemand et en français permettent de ne pas devoir traduire le logo.

Christian Mauron demande si les mots écrits dans l’arbre se verront si on le met sur le site du SEL. Nathalie lui propose de faire en sorte qu’en cliquant dessus, ça l’ouvre en grand.

Le logo de Geneviève Mayor est accepté par applaudissement.

Virginie précise que maintenant que le logo est accepté, un nouveau flyer qui le reprend va pouvoir être imprimé. D’ailleurs, si quelqu’un a des filons pour ce faire, il peut s’annoncer.

1. **Divers**
* Bruno Clément informe que dans le cadre du **Parc régionlal Gruyère-Pays d’En-Haut** où il travaille, des activités ont lieu pour **promouvoir des pratiques du jardin durable/écologique** (Charte des jardins), créer des échanges entre propriétaires de jardins ; des visites de jardins, des bourses aux plantons ont lieu chaque année. Le marché gratuit que nous avons organisé aujourd’hui va dans ce sens. Virginie Burri propose que nous mettions en lien sur la page Facebook de notre SEL le site du Parc Gruyère-Pays d’En-Haut.

Bruno ajoute que dans le sillage du film « Demain », un groupe de citoyens travaille sur un **projet de monnaie locale dans le Pays d’En-Haut**. Il nous informe de cela au cas où des gens seraient intéressés à élargir ce projet à notre région. Virginie Burri explique que ce thème est aussi abordé dans un groupe de « Demain la Gruyère ».

* Virginie Moret rappelle que lors de l’inauguration de la Benne idée, le CA a offert un bon aux **communes pour les inciter à adhérer au SEL**. En étant membre, les communes pourraient bénéficier de la main d’œuvre que constitue le SEL par des demandes et le SEL pourrait aussi faire des demandes. Elle explique notamment son envie **que les communes fassent pousser des arbres fruitiers, fruits et légumes** **dans les villages** et que les gens pourraient cueillir et manger.

Elle aimerait que l’on relance les communes de la Vallée de la Jogne.

* Bruno Clément, en tant que conseiller communal, explique qu’une haie d’arbres sera plantée devant la nouvelle école et qu’il y aura également un jardin scolaire. Ainsi, quelques éléments vont déjà dans ce sens. Mais nous pourrions demander qu’ils plantent des arbres fruitiers (et non des plantes ornementales). **Une commission « Energie-eau-environnement »** **est en place**. Si nous avons des **demandes**, nous pouvons **les faire remonter jusqu’à la commune** de Val-de-Charmey **via cette commission**.

Christian Mauron rappelle que le SEL fonctionne de façon indépendante, sans subventions. Et qu’il est important que ça reste ainsi.

* Monique Marmy propose qu’on fasse payer les 15.- de cotisation lors de l’assemblée générale pour économiser des frais. Comme tous les membres ne sont pas présents à l’AG et que les timbres ne sont pas trop chers, nous continuerons à les envoyer en janvier.

L'assemblée se termine par applaudissements vers 19h50. L’apéro débuté avant l’assemblée se poursuit.

Prise du PV: Nathalie Helbling

La Villette, le 18 juin 2016